

DECISION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2026-1 DU 22 -JUILLET 2026

CONTRACTUALISATION DE L'ACHAT GAZ DES INSTALLATIONS COLLECTIVES DE CHAUFFAGE ET D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Membres présents : Monsieur Joakim GIACOMONI, Président, membre de droit,
Monsieur Arnaud THOREL, Vice-Président
Madame Yvonne PERICHON, Administrateur

Membre excusé et représenté :
Madame Sandrine BARBE, Administrateur, représentée par Monsieur
GIACOMONI
Monsieur Alexandre GIUDICELLI, Administrateur, représenté par
Monsieur THOREL
Monsieur Denis BUTAYE, Administrateur
Madame Josiane FISCHER, Administrateur

Publiée le : 27 juillet 2026

Le Bureau,

Vu le code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le marché d'exploitation des installations de chauffage, d'eau chaude sanitaire et connexes ;

Considérant qu'un appel d'offres a été lancé le 24 avril 2025 avec prise d'effet au 1er septembre 2025. Trois nouvelles sociétés sont en charge du marché d'exploitation des installations de chauffage, d'ECS et connexes :

- N°2025-13 - Centre-Ville : DALKIA
- N°2025-14 - Fossés-Jean : CRAM
- N°2025-15 - Petits-Colombes : IDEX

Considérant que l'échéance de la première période d'achat d'énergie arrive au 31 août 2026, qu'il convient donc de procéder à un bureau pour contractualiser les nouvelles conditions tarifaires ;

Considérant que conformément à l'article 7.1 du CCAP « FACTURATION DU P1 – FOURNITURE DE COMBUSTIBLE », l'AMO a engagé le 9 juillet dernier auprès des trois sociétés la procédure de consultation selon les modalités suivantes :

Date de remise des offres : 22/07/2026 - 12h00

Délais de validité des offres : 22/07/2026 - 16h00

Durée : 1 an ou 2 ans

Typologie :

Base : Prix Fixe

Variante : Prix indexé End Of Day (clause de SWAP à proposer)

Engagement de consommation : aucun

Services annexes :

Interlocuteur identifié et un suppléant

Démarches administratives et techniques vis-à-vis du GRD

Données de facturation au format Excel

Fréquence de facturation :

Mensuelle : T3

Semestrielle : T1, T2

Délai de paiement : 30 jours

Vu le rapport de présentation d'analyse des offres ;

DECIDE

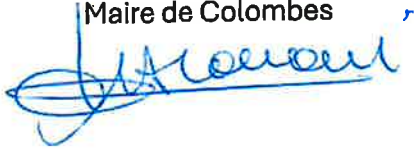
ARTICLE PREMIER :

Autorise Monsieur Le Directeur général signer les offres :

- Lot n°1 : PEG 1 AN
- Lot n°2: PEG 1 AN - ENGIE
- Lot n°3 : PEG 1 AN

Joakim GIACOMONI

Président
Maire de Colombes



Sandrine BARBE
Administrateur



Denis BUTAYE
Administrateur

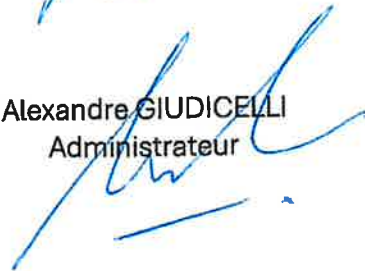
Yvonne PERICHON
Administrateur



Arnaud THOREL
Vice-Président



Alexandre GIUDICELLI
Administrateur



Josiane FISCHER
Administrateur